



## **Assemblée générale ordinaire du 2 juillet 2024 Pour la saison 2023-2024**

*Présents :*

*Membres du bureau : Emmanuel HAFFNER RODIC, Nicolas HUGO.*

*Représentants des membres de l'association : Familles GOETSCHY, HINCKER, POIRETTE, GILLE, KESSLER, MISBACH, WILSIUS, SEUTHE.*

*Invités :*

*Pascal GALLAUZIAUX (président du CD57 escrime), Maxime TRITZ (adjoint au maire de Sarreguemines chargé des sports).*

*Sont excusés : Thomas DUCOURANT (CTS comité régional Grand Est), Denis GALLOT (président comité régional Grand Est), Christelle SCALEGNO-MULLER (secrétaire du cercle d'escrime de Sarreguemines Confluences), Audrey GANGLOFF, Lionel BOURGOGNE, Lucas MARTIN.*

*Procurations : Audrey GANGLOFF à Nicolas HUGO, Christelle SCALEGNO-MULLER à Emmanuel HAFFNER RODIC.*

Le président déclare l'assemblée générale ouverte à 18h15

### **Bilan moral**

Je tiens à remercier la Commune de Puttrelange-aux-Lacs pour la mise à disposition du centre sportif, le soutien et la subvention allouée.

Je tiens à remercier la Ville de Sarreguemines pour la mise à disposition de la maison de quartier Beausoleil, le soutien et la subvention allouée.



Je tiens à remercier la communauté de communes de Sarreguemines Confluences et la Ville de Sarreguemines pour la construction de la future salle d'armes, au sein du complexe sportif « Bliespark », dont la mise en service est prévue pour avril 2025.

Je tiens à remercier nos partenaires privés : la caisse de Crédit Mutuel de l'Union, la Menuiserie Pfirsch et la société Fermap, pour leurs contributions financières.

Je tiens à remercier les adhérents pour la bonne ambiance et leur assiduité.

Je tiens à remercier les pratiquants du « conservatoire d'escrime ancienne » pour les progrès réalisés et leur implication. Cela nous permet de répondre à un nombre de sollicitations grandissant et de présenter des spectacles de bonne qualité, contribuant ainsi à donner une belle image du club.

Je tiens à remercier les compétiteurs de la section sportive, pour leurs progrès et résultats. Cela nous a permis de rayonner au niveau Grand Est, national ainsi qu'à l'international et à donner une belle image du club.

Je tiens à remercier les parents de nos tireurs pour leur investissement dans la pratique sportive de leurs enfants, se traduisant souvent par de longs déplacements, parfois même des nuits d'hôtel.

Je tiens à remercier Nicolas HUGO pour son investissement à la dispense des cours, l'accompagnement aux tireurs sur les diverses compétitions, la tenue de la trésorerie de l'association ainsi que la gestion des différents dossiers de subventions.

Je tiens à remercier Christelle SCALEGNO MULLER pour son investissement, au quotidien, dans sa fonction de secrétaire.

Je tiens à remercier Lionel BOURGOGNE pour l'aide apportée à Maître HUGO.

Je tiens également à remercier Constance HUGO pour son investissement en tant qu'animatrice fédérale et son aide apportée à Maître HUGO

Je tiens à féliciter Maya DENISAN, pour sa réussite à l'examen théorique d'arbitre départemental et son entrée en formation pratique.

Je tiens, pour finir, à remercier nos arbitres diplômés ou en formation, Mathis HUGO, Virgile IMBAULT et Virgil CASTILLO, pour leur investissement et l'accompagnement à nos jeunes compétiteurs.

Le « Cercle d'Escrime de Sarreguemines Confluences » s'étend depuis 3 ans sur 2 sites :

Puttelange-aux-Lacs et Sarreguemines. Grâce à cela, au bon travail de Maître Nicolas HUGO lors d'animations périscolaires ou telles que les « tickets sport » et autres, à la notoriété grandissante du club, l'effectif a à nouveau progressé.

L'association passe de 64 à 89 licenciés, soit à nouveau, le total le plus élevé jamais atteint.

Il est à noter que ceci fait de nous le 7<sup>ème</sup> plus gros club sur les 27 que compte la Lorraine.

Nous nous félicitons de cette progression constante des effectifs, depuis 3 ans et espérons que l'arrivée prochaine de la salle d'armes et que les retombées des jeux olympiques à venir contribueront à maintenir, voire accentuer cette progression.

Nous nous félicitons également de la proportion de pratiquantes, puisque le taux de féminines atteint désormais 38%, soit le plus haut taux jamais atteint.

Pour information, le précédent record datait de la saison 2019-2020 avec 36%, alors que nous nous situons généralement dans une moyenne de 33%.

La saison 2023-2024 a également été marquée par l'organisation, pour la 2<sup>ème</sup> année consécutive, du championnat de Moselle petites catégories.

Je tiens donc à remercier et à féliciter tous les bénévoles ayant participé à l'organisation de cette journée, particulièrement réussie, à en juger des différents retours qui ont pu nous être faits.

La politique de croissance et de transformation de l'association, débutée il y a maintenant 4 ans s'est également poursuivie par l'adoption d'un nouveau logo pour le club.

Celui-ci sera désormais utilisé sur tous les supports du club (site internet, réseaux sociaux, vêtements hors tenues d'escrime...)

Par décision du bureau directeur et comme annoncé lors de l'assemblée générale de fin de saison 2022-2023, la rentrée sera marquée par une augmentation des cotisations.

Les montants des cotisations seront désormais comme suit :

- 1<sup>ère</sup> inscription enfant (6-17 ans) : 260 €
- Renouvellement de cotisation enfant (6-17 ans) : 230 €
- 1<sup>ère</sup> inscription adulte (18 ans et plus) : 280 €
- Renouvellement de cotisation adulte (18 ans et plus) : 250 €
- 1<sup>ère</sup> inscription d'un 2<sup>ème</sup> / 3<sup>ème</sup> enfant ou adulte : 210€
- Renouvellement de cotisation d'un 2<sup>ème</sup> / 3<sup>ème</sup> enfant ou adulte : 180€

À noter que les inscriptions se feront par phases :

- La 1<sup>ère</sup> semaine d'activité sera réservée uniquement aux renouvellements (séances des 2, 3 et 5 septembre 2024)
- Renouvellement et nouveaux membres dès la 2<sup>ème</sup> semaine. (à partir du 9 septembre 2024)

Chaque escrimeur devra avoir sa tenue personnelle ou une tenue prêtée gratuitement par le club à l'année, en prendre soin et la laver régulièrement.

Un chèque de caution sera demandé en début d'année pour ceux qui se verraient confier des tenues. Le montant du chèque de caution sera désormais de 450 €.

Dans le cas de plusieurs membres d'une même famille, il sera demandé 1 chèque de caution par personne.

La tenue prêtée se compose d'un masque et d'une veste pour les débutants ; s'y ajoutent un pantalon, une sous-cuirasse, un fil de corps et d'une veste électrique pour les compétiteurs. Le gant reste à la charge de chaque escrimeur.

Au cours de la saison 2023/2024, nous avons constaté que certains de nos membres ont fait l'acquisition, par eux même, de gants ou autres matériels et ce parfois, sans demande de conseils auprès de l'encadrement du club. Ceci a parfois conduit à des acquisitions de matériels non conformes aux normes en vigueur.

Je tiens à attirer l'attention de chacun quant aux conséquences potentielles d'achats sur des sites tels qu'Amazon ou il n'y a aucun conseil ni suivi des normes en vigueur dans tel ou tel pays et d'achats de matériels d'occasion éventuellement correspondants à d'anciennes normes désormais obsolètes, mal ou insuffisamment entretenus.

Les composants des tenues d'escrime sont à considérer comme des éléments de sécurité.

Je tiens également à rappeler à tous l'obligation de porter des chaussures uniquement dédiées aux activités d'intérieur

Aussi et en conséquence, je rappelle que nous nous réservons le droit de refuser l'accès aux cours à tout membre porteur de matériel non conforme et /ou jugé comme dangereux.

Je tiens à rappeler que nous sommes tout à fait à même de fournir à nos membres, le matériel en adéquation avec leurs pratiques, y compris en cas d'acquisition.

Par décision du comité directeur, la rentrée sera marquée par des modifications concernant les créneaux horaires des différents cours.

Il ne sera à nouveau mis en place un cours débutant à Puttelange.

Les cours donnés à Puttelange seront donc planifiés comme suit :

- Lundi – 17h00-18h00 : Cours débutants
- Lundi – 18h00-20h00 : Cours loisir et compétiteurs pour les catégories M9 à vétérans.
- Jeudi - 17h30-19h00 : Cours compétiteurs « petites catégories » réservé aux tireurs M9-M11-M13. Les tireurs d'autres catégories pourront être présents, mais travailleront en autonomie.
- Jeudi – 19h00-20h00 : Cours loisir et compétiteurs des catégories M15 à vétérans. Les tireurs présents à ce cours auront préalablement pris soin de réaliser leur échauffement en autonomie. Les tireurs des catégories M9-M11-M13 souhaitant prolonger leur entraînement pourront être présents, mais travailleront en autonomie.

Les cours donnés à Sarreguemines ne subiront aucun changement.

Je tiens à rappeler que des horaires de début et de fin de cours sont fixés pour le bon déroulement de ceux-ci. Je demande donc à chacun de les respecter.

En effet, il est impossible pour maître Hugo de dispenser des cours de façon construite si « chacun décide de ses propres horaires ». Ce type de comportement ayant pour principales conséquences, le ralentissement des progrès de chacun mais également de réduire, voire empêcher la cohésion de groupe.

Aussi et en conséquence, nous nous réservons le droit de refuser l'inscription en compétition, voire l'accès au cours, en cas de manquements répétés.

Les différents créneaux de cours se verront, pour la saison 2024-2025 assortis d'une limitation des effectifs.

Cette limitation se veut temporaire et un moyen de « freiner » notre croissance.

En effet, nous travaillons depuis plusieurs années à l'augmentation de nos effectifs et cela au travers de différentes actions de démonstration et de communication (tickets sports, fête du sport de Sarreguemines, différents forums des associations, site internet et réseaux sociaux). Cette croissance se veut dans une logique de progrès de l'association et d'utilisation rationnelle de la future salle d'armes.

Cependant nous nous trouvons, à date, face à diverses contraintes telles que ;

- Retards de mise en service de la salle d'armes. (Initialement prévue à fin 2023, puis juillet 2024 et maintenant planifiée pour avril 2025)
- Limitation des créneaux horaires disponibles au centre sportif de Puttelange et à la maison de quartier Beausoleil.
- Limitation de l'espace disponible dans ces 2 lieux de pratique.
- Augmentation plus rapide et importante que prévu des effectifs.

En conséquence, décision a été prise par le bureau directeur de ne pas réaliser d'animation tickets sports, pourtant habituellement porteuse de nouvelles inscriptions et limiter nos interventions de type forum des associations, cet été.

Les créneaux de cours verront donc leurs effectifs limités à :

- Débutants, lundi 17h00-18h00 : 10 personnes
- Loisir / compétiteurs, lundi 18h00-20h00 : 25 personnes
- Débutants, mardi 17h30-18h30 : 25 personnes
- Loisir ados / adultes, mardi 18h30-19h45 : 25 personnes
- Conservatoire d'escrime ancienne, mardi 19h45-21h00 : 10 personnes
- Loisir / compétiteurs, jeudi 17h30-20h00 : 25 personnes

Ces quotas pourraient toutefois être modifiés à la hausse en cours de saison suivant l'appréciation de maître HUGO.

Concernant l'accompagnement de nos compétiteurs par maître HUGO et nos arbitres, il sera désormais demandé aux compétiteurs et/ou parents de véhiculer ces accompagnateurs. Il sera bien entendu demandé qu'un roulement soit effectué afin de ne pas solliciter systématiquement les mêmes personnes.

Ceci, en respectant certains principes de base, tels que :

- Coupe et championnat de Moselle, coupe et championnat de Lorraine : Prise en charge par covoiturage de maître Hugo et des arbitres sollicités. Repas des arbitres pris en charge par les organisateurs. Repas de maître HUGO pris en charge par lui-même.
- Circuit régional, championnat, master Grand Est, compétitions nationales et internationales : Prise en charge par covoiturage de maître Hugo et des arbitres sollicités. Repas des arbitres pris en charge par les organisateurs et de maître HUGO par lui-même, sur le lieu de la compétition. Pour les repas pris éventuellement en dehors, la prise en charge devra se faire par les compétiteurs. Dans le cas d'une nécessité d'hébergement en hôtel. Les nuitées et petits déjeuners de maître HUGO et des arbitres seront pris en charge par le club.

Un point de rendez-vous devra naturellement être convenu au cas par cas.

Dans le cas où maître HUGO devrait assurer, transport et restauration de lui-même, des arbitres et compétiteurs, le montant total des frais engagés serait remboursé à maître HUGO par le club, divisé à parts égales entre les différents compétiteurs participants, qui devront donc ensuite régler leur part au club.

Nota :

- Dans le cas où je serai présent sur une / plusieurs compétitions et sur l'ensemble de celle(s)-ci, je me propose de prendre en charge le transport de maître HUGO, des arbitres et compétiteurs à titre bénévole et ce, dans la limite des places disponibles.
- Dans le cas où l'accompagnement porterait également sur les enfants de maître HUGO, le déplacement sera considéré comme jusqu'à présent, à savoir pris en charge financièrement pour sa part et celle de ses enfants par lui-même.

Le président

Scrutin :

Contre : 0	Abstention : 0	Pour : 20	Résultat : Adopté
------------	----------------	-----------	-------------------

## **Bilan financier**

### **Période janvier 2023 – juin 2024**

Nous avons décidé de modifier la date de clôture de l'exercice comptable afin de la faire coïncider avec notre période d'activité qui est l'année scolaire et se termine en juin.

Les comptes qui vont vous être présentés couvrent exceptionnellement une durée de 18 mois.

#### **1 – COMPTE DE RESULTAT**

Le montant des prestations s'élève à 22 213 euros (dont 3 403 de revente de matériel)

Le montant des inscriptions est en forte progression et dépasse largement toutes les années précédentes : elles s'élèvent à 14 614 euros contre 10 326 en 2022, tandis que les recettes des animations d'été sont passées de 421 à 537 euros.

Les subventions de fonctionnement s'élèvent à 6 700 euros contre 9 200 en 2022.

En 2022, ce niveau a pu être atteint grâce à une subvention de 3 000 euros, versée par le Comité Région Grand Est pour le développement et le soutien à la culture.

Nous avons eu le plaisir de recevoir une subvention de 500 euros du Crédit Mutuel.

Côté négatif, la subvention globale de Sarreguemines est de 400 euros contre 900 en 2022 et 1 500 en 2021.

La contribution en nature des heures des bénévoles correspond à la valorisation des heures des bénévoles pour la structure et elle s'élève à 7 938 euros. Les frais de déplacements que les bénévoles n'ont pas réclamé et en ont fait don à l'association s'élèvent à 14 911 euros. Le total de ces contributions s'élève à 22 849 euros et représente 44 % du budget annuel.

Nous avons également reçu 250 € de sponsoring.



Le total des produits de fonctionnement atteint 51 762 euros contre 32 337 euros en 2022, il était de 21 684 euros en 2021.

Le total des charges de fonctionnement est passé de 29 974 € à 57 689 €

Les achats de petit matériel s'élèvent à 13 874 euros contre 7 053 en 2022 et 3 138 en 2021 car il faut fournir un équipement individuel aux sportifs toujours plus nombreux, et cet équipement est onéreux car nous tenons à respecter les normes de sécurité en vigueur.

Le montant des licences reversées à la ligue Lorraine passe de 3 690 à 5 833 euros.

Suite à la signature d'une convention avec le maître d'armes, une charge de 12 044 euros a été comptabilisée pour ses prestations de l'année 2023 et des 6 premiers mois de 2024.

Les frais de déplacements sont à un niveau très bas et s'élèvent à 415 euros.

Le club a également pris en charge les frais de site internet pour 626 €, des frais bancaires à hauteur de 407 euros.

Il en résulte un déficit de 5 927 € contre un excédent de 2 363 en 2022 et un excédent de 3 604 en 2021.

## **2- BILAN**

Je vous rappelle qu'un bilan est la photographie de la situation financière de l'association à une date précise : le 30 juin 2024.

Il se compose de 2 parties :

- L'actif qui recense ce qui appartient à l'association, à savoir la trésorerie qui s'élève à 6 135 euros, puisqu'il n'y a pas de créances à recevoir.
- Le passif qui explique comment cela est financé : par les fonds propres à hauteur de 4 135 euros, les autres dettes (2 000 €) sont constituées par les subventions perçues d'avance au titre du 2<sup>ème</sup> semestre 2024.



### 3- CONCLUSION

L'achat de matériel et d'équipements étant toujours notre priorité ces achats sont toujours indispensables pour assurer la sécurité des sportifs et il est important d'avoir du matériel adapté à la bonne réalisation de leur activité sportive.

Par ailleurs, notre résultat et notre trésorerie sont toujours faibles et se situent à un niveau anormalement bas au regard du nombre d'inscrits, ce qui ne permet pas une gestion sereine et sécurisée de notre activité.

Cette année nous avons encore enregistré un nombre record d'inscriptions, malgré les difficultés actuelles, ce qui est un énorme motif de satisfaction et vient récompenser l'excellent travail du maître d'armes et de l'équipe de direction.

Nous remercions les collectivités locales et territoriales qui nous soutiennent et nous permettent de nous équiper, ainsi que les bénévoles sans le concours desquels nous ne pourrions pas fonctionner, faute de moyens suffisants.

Je vous propose d'affecter le résultat de l'exercice sur le compte « autres réserves »

Le Trésorier

- Pour respecter les formes légales, nous vous informons qu'il existe une convention conclue entre l'association et un membre dirigeant (en l'occurrence le trésorier et maître d'armes) concernant l'enseignement dispensé par le maître d'armes, et que cette convention s'est poursuivie en 2023 et 2024.

Scrutin :

Contre : 0	Abstention : 0	Pour : 20	Résultat : Adopté
------------	----------------	-----------	-------------------

Quitus est donc donné au trésorier.

## Bilan Sportif

Au cours de la saison 2023/2024 :

- 31 compétiteurs se sont engagés sur 38 compétitions.  
Il est à noter l'augmentation du nombre des compétiteurs de 7 personnes.
- Sur ces 38 compétitions, 5 sont au niveau départemental, 6 sont au niveau Lorrain, 16 sont au niveau Grand Est, 7 sont au niveau national et 4 sont au niveau international.
- Il en résulte 63 podiums, dont 36 3èmes places, 16 2èmes places et 11 victoires. Pour mémoire, la saison 2022-2023 avait été marquée par 57 podiums, dont 25 3èmes places, 18 2èmes places et 14 victoires.
- Les tireurs M9-M11-M13 ont à eux seuls obtenus 42 podiums, dont 26 3èmes places, 11 2èmes places et 5 victoires.

Citons particulièrement :

- Lionel BOURGOGNE a remporté les circuits régionaux de Charleville-Mézières et de Mulhouse et s'est classé 3<sup>ème</sup> lors des championnats de Lorraine et Grand Est, au sabre en catégorie vétérans 2.
- Jeanne DENISAN est championne de Lorraine et vice-championne de Moselle et a remporté le classement général de la coupe de Moselle en catégorie M9.
- Martin DENISAN est vice-champion de Moselle par équipes en catégorie M11.
- Audrey Gangloff est vice-championne de Lorraine et s'est classée 33<sup>ème</sup> lors du championnat de France N2, au sabre, en catégorie séniors.
- Hugo Gille s'est classé 3<sup>ème</sup> lors du championnat de Moselle en catégorie M13.
- Elisa HAUER s'est classée 3<sup>ème</sup> lors du championnat de Moselle par équipes en catégorie M13.
- Théo HINCKER s'est classé 3<sup>ème</sup> lors du championnat de Lorraine, est champion de Moselle et remporte le classement général, de la coupe de Moselle en catégorie M13. Il est également vice-champion de Moselle par équipes.
- Mathis HUGO s'est classé à la 2<sup>ème</sup> place lors du circuit régional de Mulhouse et lors du tournoi international de Weinheim. Il s'est classé à la 3<sup>ème</sup> place du championnat Grand Est. Il s'est également classé à la 105<sup>ème</sup> place du championnat de France M15 individuel et à la 27<sup>ème</sup> place de ce même championnat de France par équipes.
- Nicolas HUGO s'est classé à la 3<sup>ème</sup> place du championnat Grand Est, au fleuret, en catégorie vétérans 1.
- Virgile IMBAULT s'est classé à la 3<sup>ème</sup> place du championnat Grand Est. Il s'est également classé à la 27<sup>ème</sup> place du championnat de France M15 par équipes.
- Romain KILLIAN a réalisé une nouvelle superbe saison handisport. Il a notamment remporté le circuit national jeunes de Troyes, remporté le tournoi international de

- Villemomble, s'est classé 3<sup>ème</sup> lors du championnat de France jeunes et s'est classé 2<sup>ème</sup> du tableau B lors du tournoi international de Sarrebourg à l'épée.
- Clément MISBACH s'est classé à la 3<sup>ème</sup> place du championnat de Moselle et du championnat de Lorraine, en catégorie M9. Il a également pris la 3<sup>ème</sup> du classement général de coupe de Moselle.
  - Julianne MULLER s'est classée à la 3<sup>ème</sup> place du championnat de Moselle individuel et est vice-championne de Moselle par équipes en catégorie M13. Elle est également 2<sup>ème</sup> au classement général de la coupe de Moselle.
  - Hugo POIRETTE s'est classé à la 3<sup>ème</sup> place des championnats de Moselle individuels et par équipes, en catégorie M13. Il est également 3<sup>ème</sup> du classement général de la coupe de Moselle.
  - Louane RICHERT s'est classée 3<sup>ème</sup> lors des championnats de Moselle individuels et par équipes, en catégorie M11.
  - Victor SCHULTZ est vice-champion de Moselle en catégorie M9.
  - Pius SEUTHE est 3<sup>ème</sup> du championnat de Moselle par équipes en catégorie M11.
  - Camille WEYLAND est vice-championne de Moselle en catégorie M9.
  - Julie WILSIUS est vice-championne de Moselle en individuel et par équipes, en catégorie M11. Elle est également 3<sup>ème</sup> du classement général de la coupe de Moselle.

Nous félicitons tous les compétiteurs pour ces résultats qui sont le fruit de l'assiduité et du travail de tous.

Concernant le conservatoire d'escrime ancienne, la saison 2023/2024 est à nouveau marquée par une augmentation significative des prestations de spectacle.

Ce nombre de sollicitations croissant est bien entendu la conséquence directe des progrès de tous et de la qualité des spectacles et animations réalisés.

Nous félicitons bien entendu tous les pratiquants du conservatoire d'escrime ancienne pour le travail fourni, car comme pour la section sportive, cette année est donc la confirmation que les efforts et progrès de tous contribuent grandement à l'augmentation de la notoriété du club.

Scrutin :

Contre : 0	Abstention : 0	Pour : 20	Résultat : Adopté
------------	----------------	-----------	-------------------

## Perspectives 2024/2025 :

- Stabiliser les effectifs.
- Maintenir la politique d'investissements en matériel afin de terminer notre adaptation à la hausse des effectifs des dernières années et de renouveler le matériel vieillissant ou désormais plus aux normes changeantes, mais aussi de développer de manière pérenne l'activité handisport initiée en 2021.

- Faire des interventions d'initiation lors de journées de promotion du sport (fête de la jeunesse à Puttelange, tickets sports, journée du sport, spectacles de rue, etc...)
- Poursuivre les efforts et stabiliser/améliorer les résultats obtenus.
- Développer le goût de la compétition
- Former de nouveaux arbitres
- Former de nouveaux cadres sportifs
- Faire de la section du conservatoire d'escrime ancienne une image rayonnante du club.
- Organiser, pour la 3<sup>ème</sup> année consécutive le championnat de Moselle, petites catégories.
- Préparer l'organisation d'évènements non sportifs liés aux prochaines échéances du club (mise en service de la salle d'armes à l'horizon septembre 2025 et les 20 ans du club, courant 2025)

### **Démission au sein du bureau directeur :**

Il est à noter la démission de Lionel Bourgogne de son poste d'assesseur.

### **Renouvellement du bureau directeur :**

Conformément à l'article 11 des statuts de l'association, 1/3 du bureau directeur est renouvelé lors de chaque assemblée générale ordinaire.

Est donc candidat à sa réélection :

- Nicolas HUGO, au poste de trésorier.

Scrutin :

Contre : 0	Abstention : 0	Pour : 20	Résultat : Adopté
------------	----------------	-----------	-------------------

### **Élection des nouveaux membres du bureau directeur :**

- Audrey GANGLOFF, en tant qu'assesseure chargée du site internet et de l'organisation des évènements club.

Scrutin :

Contre : 0	Abstention : 0	Pour : 20	Résultat : Adopté
------------	----------------	-----------	-------------------

- Anne-Sophie KESSLER, en tant qu'assesseure chargée des réseaux sociaux.

Scrutin :

Contre : 0	Abstention : 0	Pour : 20	Résultat : Adopté
------------	----------------	-----------	-------------------

- Sandra GILLE, en tant qu'assesseure chargée des Relations avec nos partenaires privés.

Scrutin :

Contre : 0	Abstention : 0	Pour : 20	Résultat : Adopté
------------	----------------	-----------	-------------------

### **Interventions des invités :**

- *Intervention de monsieur Tritz :*  
« La ville de Sarreguemines prend acte et salue les efforts et la politique du club consistants à rendre l'escrime le plus abordable possible financièrement. Elle loue particulièrement les efforts consentis par maître HUGO en terme de réduction de sa rémunération et ce, afin de faire face à la problématique générée par l'expansion plus rapide que prévue des effectifs. La ville de Sarreguemines réaffirme également son soutien et sa disponibilité envers l'association et ses besoins »
- *Intervention de monsieur GALLAUZIAUX :*  
« Le comité départemental d'escrime félicite le club de Sarreguemines pour la croissance de ses effectifs. Ce qui le place parmi les clubs les plus importants du département. Le comité départemental félicité également pour la qualité de l'organisation du championnat de Moselle 2024 et confirme que la candidature à l'organisation de ce même championnat, est désormais actée pour 2025 et se place en attente d'une proposition de date. »

L'ordre du jour étant épuisé, le président clôt la séance à 19h40

Approuvé par le président (Emmanuel HAFFNER RODIC)

Approuvé par le trésorier (Nicolas HUGO)

Approuvé par la secrétaire (Christelle SCALEGNO MULLER)